

**Annonces
légales et officielles**
sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com
Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires
Enquêtes publiques

Albret Communauté
ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° AR-2021-045 en date du 5 octobre 2021, le président d'Albret Communauté a engagé l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité M1 du SCOT de l'Albret et du PLU d'Andiran.

À cet effet, M. Jean KLOOS, ingénieur en chef TPE, en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal administratif.

L'enquête se déroulera du mardi 26 octobre 2021 au lundi 29 novembre 2021, en mairie d'Andiran et au siège d'Albret Communauté, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public :
En mairie d'Andiran, située 2, rue Pons-d'Andiran, 47170 Andiran, mardi 26 octobre de 9 h à 12 h ; mardi 2 novembre de 9 h à 12 h ; vendredi 10 novembre de 14 h à 17 h ; lundi 29 novembre de 14 h à 17 h.
Au siège d'Albret Communauté, situé 10, place Armitage-Briand, 47600 Héric, mardi 2 novembre de 14 h à 17 h ; lundi 29 novembre de 9 h à 12 h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique et du dossier comprenant les informations environnementales en mairie d'Andiran et au siège d'Albret Communauté, à leurs heures habituels d'ouverture.

Le dossier est consultable en format papier sur les lieux de l'enquête publique, ainsi que sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public au siège d'Albret Communauté, ainsi que sur le site Internet suivant : <http://www.albretcommunauté.fr>

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations et propositions, en les consignnant, sur les registres d'enquête disponibles sur les lieux de l'enquête, ou en les envoyant par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.andiran@albretcommunauté.fr ou en les adressant par écrit en mairie d'Andiran à l'adresse suivante : Mairie d'Andiran, à l'attention de M. Jean KLOOS, 2, rue Pons-d'Andiran, 47170 Andiran.

Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège d'Albret Communauté et à la préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête conformément à l'article L.123-21 du Code de l'environnement.

À l'issue de l'enquête publique, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du SCOT de l'Albret et du PLU d'Andiran sera approuvée par délibérations du Conseil communautaire d'Albret Communauté.

Annonces légales
Vie des sociétés

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

DISSOLUTION

Par décision du vendredi 8 octobre 2021, la société **SATAR TRANSPORT AGEN INDUSTRIEL**, SASU au capital de 100 000 euros, siège social : Marché d'intérêt national - 47000 Agen, immatriculée sous le numéro 680 083 779 RCS Agen, associée unique de la société **TRANSPORTS MARCOT**, SASU au capital de 1 060 000 euros, siège social : Marché d'intérêt national - 47000 Agen, immatriculée sous le numéro 313 257 552 RCS Agen, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce d'Agen.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'Agen.

Par décision du 8 octobre 2021, la société **PRIMEVER TRANSPORT RHONE ALPES**, SASU au capital de 730 036,80 euros, siège social : ZA du Sud - 105, rue du Petit-Pois - 01 570 Fellenes, immatriculée sous le numéro 481 011 427 RCS Bourg-en-Bresse, associée unique de la société **SATAR LYON**, SASU au capital de 100 000 euros, siège social : Marché d'intérêt National, 47000 Agen, immatriculée sous le numéro 450 905 302 RCS Agen, a décidé la dissolution anticipée de la dite société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Agen. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers doivent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Agen.

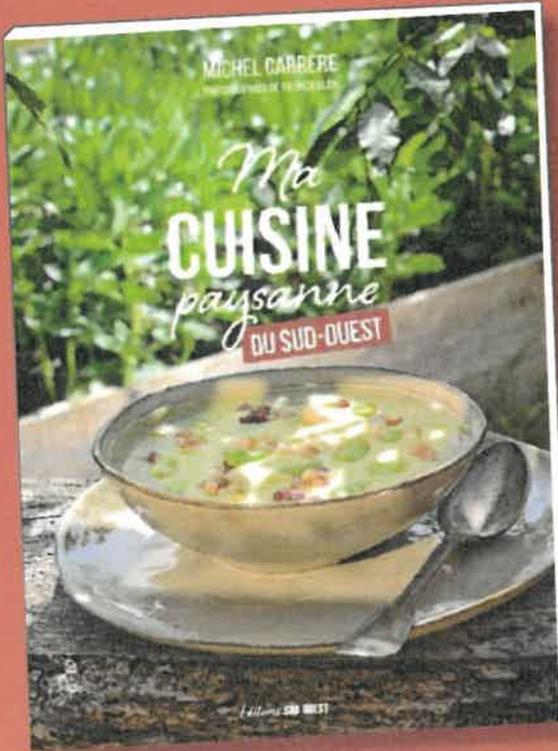
Heureux?
Dites-le à tout le monde...
Votre message personnalisé à partir de 43,20 € TTC dans votre journal
Contactez-nous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h par mail à so.carnets@sudouest.fr

SUD OUEST

MICHEL CARRÈRE
PHOTOGRAPHES DE PATRICK BLAN

Ma
CUISINE
paysanne
DU SUD-OUEST

Le récit d'un patrimoine culinaire paysan raconté avec simplicité, tendresse et émotion.



22 €

128 PAGES COULEUR, BROCHÉ, 21 x 29,7 cm

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET VOTRE LIBRAIRE

Éditions SUD OUEST
www.editions-sudouest.com